

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024.12.180 B

Premières pages 2024 : demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle - Aquitaine

LE CIND DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 novembre 2024

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Gérard DÉZIER, Hélène GINGAST, Jean REVEREAULT, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_180B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.12.180 B**

Rapporteur : Gérard DESAPHY

PREMIERES PAGES 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) DE NOUVELLE - AQUITAINE

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes

Ambition : Fédérer par la culture

Enjeux : Lecture facteur d'inclusion et d'équité

Emancipation par l'enseignement et l'éducation

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 1 : Accès service culture
- ODD 4 : Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité
- ODD 10 : Réduire les inégalités

« Premières Pages » est un dispositif national de sensibilisation à la lecture pour les tout-petits, les jeunes enfants et leurs parents. Il vise également à réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit.

La labellisation « Premières Pages » obtenue depuis 2016 conforte GrandAngoulême, au travers de l'Alpha et du réseau des médiathèques, dans sa démarche d'éveil culturel et artistique des plus jeunes et de leurs parents avec une programmation riche et diversifiée. Elle intègre aujourd'hui une ambition plus vaste portée au sein du projet de développement culturel de l'agglomération et de sa politique de lecture publique qui réaffirment sa vocation inclusive et d'équité des chances pour la jeunesse et la toute petite enfance.

Pour mener à bien ces missions, GrandAngoulême s'appuie sur :

- Une offre régulière et structurée d'espaces et de services dédiés aux plus jeunes, une offre documentaire adaptée et des animations régulières (Mezzanine à l'Alpha, accueils réguliers, rendez-vous mensuels récurrents, rencontres avec des artistes, ...);
- Des actions en direction des parents et des professionnels menées en collaboration avec des partenaires variés (Caisse des allocations familiales de Charente, Union Départementale des Associations Familiales de Charente, Maisons départementales des solidarités de Gond-Pontouvre et d'Angoulême-Soyaux, Fédération Charentaise des Œuvres Laïques, ...);
- Un temps fort et fédérateur pour toutes les structures et professionnels de la petite enfance, la manifestation « Petites oreilles en goguette ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_180B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

Il est proposé de demander à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine au titre de l'année 2024 un soutien financier d'un montant de 6 000 € pour la mise en œuvre du dispositif « Premières pages ».

Le budget prévisionnel des actions menées pour l'année 2024 s'élève à 22 355 € correspondant au plan de financement suivant :

Budget global		
ALPHA - Programme d'actions dédiées	18 985 €	84,93 %
Communication	3 370 €	15,07 %
TOTAL	22 355 €	100,00 %
Recettes (hors valorisation)		
DRAC	6 000 €	26,84 %
Autofinancement- GrandAngoulême	16 355 €	73,16 %
TOTAL	22 355 €	100,00 %

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter une subvention notamment auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif « Premières Pages » et à signer les documents afférents.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents afférents à ce projet.

<p>Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_180B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024
Publication : 11/12/2024